

Élections générales aux conseils centraux (étudiants)

Élections universitaires

Le mardi 15 et le mercredi au 16 octobre 2024 prochains auront lieu les élections universitaires aux conseils centraux de l'université : le CA (Conseil d'administration), le CAc (Conseil académique). Ces élections permettront de renouveler les membres vous représentant au sein de ces conseils.

Pour vous informer sur l'organisation et les conseils centraux de l'université pour pouvez visiter la [page dédiée aux rôles de ses instances](#).

Les listes de candidature peuvent être déposées **jusqu'au lundi 30 septembre 2024 à 12h**.

L'affichage des candidatures et professions de foi aura lieu **vendredi 4 octobre 2024**.

[Arrêté 2024-749 portant proclamation des résultats des élections aux conseils centraux](#)

L'affichage des candidatures et professions de foi aura lieu le 26 septembre 2024.

Les listes de candidature peuvent être déposées jusqu'au 23 septembre 2024.

[dossiers de candidatures](#)
[liste des candidats](#)
[professions de foi](#)

[Formulaire de demande d'inscription ou de rectification sur les listes](#)

[Listes publiées](#)

CONTACTS

Pour toute question d'ordre général :

Direction des Affaires Générales Institutionnelles et Juridiques (DAGIJ)

Présidence, 1er étage

03 22 82 73 02 / 03 22 82 72 06 (aux horaires d'ouverture du service)

elections@u-picardie.fr
